

Pourquoi la carte scolaire

EDUCATION. Gilles de Robien l'a confirmé hier : la concertation sur l'aménagement de la carte scolaire — le système qui permet d'affecter les élèves dans les établissements en fonction de leur adresse — commence. Cela ne sera pas facile !

C'EST un nouveau casse-tête pour l'école qui s'annonce. Dès mercredi prochain, Gilles de Robien débutera ses concertations pour aménager la carte scolaire. Comme il l'a assuré hier à notre journal, c'est « en personne » que le ministre de l'Éducation recevra tous les acteurs de cet épineux dossier. Parents d'élèves, syndicats enseignants, chefs d'établissement, associations des maires, des départements et des régions françaises seront successivement consultés. Sans oublier l'enseignement privé sous contrat (essentiellement catholique), qui devrait être de la partie. Et ce n'est pas rien : c'est dans le privé que filent la plupart des élèves qui veulent échapper au « diktat » de la carte scolaire.

Après la polémique, lancée début septembre par Ségolène Royal (pour un desserrement), et avant elle par Nicolas Sarkozy (pour sa suppression), voilà donc déjà poindre la phase concertation. Depuis dix jours, tous les ténors politiques y sont allés de leur avis sur cette carte qui fixe depuis 1963 les règles du jeu de l'affectation scolaire en France. Dans ce brou-



haha, on aura au moins compris une chose : en l'état, ce système ne satisfait plus personne. Certains l'accusent d'empêcher les élèves d'être scolarisés dans l'établissement de leur choix. Les autres déplorent qu'elle n'assure plus du tout sa vocation, celle de favoriser la mixité sociale.

« Des débats passionnels attisés par les parents »

En dépit de la vigueur des débats nationaux, c'est d'abord à l'échelle des villes que tout se joue. Comme nous l'avons constaté à Asnières (Hauts-de-Seine), où voisinent quartiers prospères et cités sensibles, contourner la fameuse carte est devenu pour certains un véritable sport local. Éviter un établissement à la mauvaise réputation, cela veut d'abord dire « fuir » vers le privé (pour trois quarts de ceux qui évitent l'établissement du secteur). Les autres se jouent astucieusement des règles, tandis que les derniers, minoritaires, n'hésitent pas à frauder.

Conséquence : la fracture entre les « bons » établissements et les « repoussoirs » s'accroît de plus en plus en France. Un tableau sombre que relativise Christian Forestier, membre

du Haut Conseil de l'Éducation (HCE) : « Seules les grandes agglomérations posent problème. Les débats passionnels sont attisés par la pression scolaire des parents, qui atteignent chez nous des sommets inégalés. » Alors, rayer la carte ou l'aménager en douceur ? Apparemment, les Français ont tranché. Dans un sondage Ifop (pour le magazine « Valeurs actuelles ») dévoilé hier, 73 % se disent favorables à sa suppression. « Dire aux parents que, avec sa suppression, ils pourront choisir leur collège, c'est une escroquerie. Peut-être pourront-ils tous s'y inscrire, mais il n'y aura pas de place pour tout le monde. Et les gagnants seront toujours les mêmes », assure Christian Forestier.

Prudent, Gilles de Robien n'y est pas plus favorable. Il entamera ses concertations en penchant plutôt pour des aménagements en douceur. « Je suis ouvert à toutes les idées, affirme le ministre. Cette carte scolaire n'est pas satisfaisante, les contournements en sont le signal, mais il ne faut pas pour autant la balayer. On arrivera à trouver des solutions. »

CHARLES DE SAINT SAUVEUR

DES PETITES PHRASES DE TOUS BORDS

■ **Ségolène Royal lance le débat.** Le 3 septembre, la veille de la rentrée scolaire, la favorite socialiste des sondages lance un pavé dans la mare, lors d'un déplacement à Florac (Lozère). « L'idéal serait de supprimer la carte scolaire », au moins de « desserrer ses contraintes » afin de « mettre en place une forme de choix entre deux ou trois établissements, à condition que les établissements les plus délaissés soient renforcés avec des activités scolaires de haut niveau », assure-t-elle.

■ **Gilles de Robien va dans le même sens, pas les socialistes.** Le lendemain, jour où les 12 millions d'élèves retrouvent leur

classe, le ministre de l'Éducation nationale lâche que la carte scolaire a « un petit côté privatif de liberté, qu'il faut, le cas échéant, assouplir ». De leur côté, les ténors socialistes, comme les principaux syndicats enseignants, réagissent durement aux propositions de Ségolène Royal. Au PS, on rappelle la position du parti : « Nous veillerons à ce que la carte scolaire permette la mixité scolaire. »

■ **Nicolas Sarkozy prône sa suppression.** Bien que le président de l'UMP reste silencieux, chacun connaît sa position. Il a été le premier en fait à la donner : dès février, il a plaidé pour « le libre choix des établissements par les parents », soit la suppression pure et simple de la carte scolaire. Une possibilité qui, selon lui, créerait « de l'émulation entre établissements ».

■ **Le Premier ministre n'est pas d'accord.** « Supprimer la carte scolaire serait se retrouver sans règle et sans repère, ce qu'il nous faut c'est corriger les insuffisances sans revoir la carte, essentiellement en réduisant les inégalités entre établissements », assure Dominique de Villepin, le 7 septembre, se démarquant de la position de Nicolas Sarkozy. Car, poursuit-il, « ce sont ces inégalités qui

nourrissent le contournement. » Le lendemain, en déplacement en Moselle, il annonce une grande concertation pour « améliorer » la carte scolaire. Il renvoie dos à dos les deux possibles candidatures de la gauche et de la droite : « S'il y a un remède miracle, une idée géniale, nous l'étudierons. Mais, méfions-nous des approches trop générales ou trop idéologiques. »

L.L.F.

VOIX EXPRESS/ Selon vous, la carte scolaire doit-elle être revue* ?



Alix Magnan

25 ANS
PROFESSEUR D'ANGLAIS
COULOMMIERS (77)

« Non, en théorie, on ne devrait pas échapper à cette règle. Mais il y a des techniques pour éviter l'établissement dont on dépend. Certains parents choisissent des options pour que leurs enfants ne fréquentent pas un établissement difficile. Que faire ? Ce phénomène existe depuis trop longtemps ! On ne peut pas reprocher aux parents de souhaiter le meilleur pour leurs enfants. »



Phillippe Malot

26 ANS
PROFESSEUR DE MATH
PARIS XIX^e

« Il faudrait carrément la supprimer ! Je suis contre le système de la carte scolaire. On devrait laisser la totale liberté aux familles de choisir le lieu de scolarisation de leurs enfants. Dans certains collèges comme celui où j'enseigne, il y a un véritable manque de mixité sociale. Mais je n'ai jamais connu de parents d'élèves qui détournaient les règles pour aller dans un autre établissement. »



Isabelle Fouet

39 ANS
PROFESSEUR D'HISTOIRE
JOUY-EN-JOSAS (78)

« Oui, il faut la réformer. Le système ne fonctionne plus. C'est une entrave à la liberté de choix des parents ! L'égalité des niveaux entre les établissements est un mythe. Les règles n'empêchent pas l'élitisme de certaines écoles et puis, les parents qui ont les moyens arrivent à les détourner. Le seul point positif : cela évite de trop diaboliser les écoles qui ont mauvaise réputation. »



Claire Durand

28 ANS
PROFESSEUR D'HISTOIRE
CHELLES (77)

« Oui, une réforme de la carte scolaire serait nécessaire. Dans mon ancien établissement, des élèves des cités sont venus après un redécoupage de la carte. Des parents ont eu peur et le niveau a chuté. Mais il ne faut pas faire de généralité ni stigmatiser un type d'élève ou d'établissement. Le fond du problème, c'est la perte de repères dans la société. Elle se répercute dans les écoles. »



Aline Filhon

23 ANS
PROFESSEUR DE SVT
NOISY-LE-GRAND (93)

« Non, la carte scolaire reste un bon outil de mixité sociale. Dans les deux collèges où je travaille, il y a des élèves de tous les horizons ethniques et sociaux, et ça fonctionne... Mais c'est vrai que certains enfants peuvent être perdus. Aujourd'hui, les parents qui ont de l'argent ou des passe-droits peuvent choisir l'établissement de leurs enfants. C'est ça qui n'est pas normal ! »

PROPOS RECUEILLIS PAR MARIE POUSSEL

* Réalisée auprès d'enseignants en lycée et au collège.

le Parisien

LE FAIT DU JOUR	2 et 3
LA POLITIQUE	4 et 5
ENQUETE	6 et 7
VOTRE ECONOMIE	8 à 10
LES FAITS DIVERS	11 à 13
VIVRE MIEUX	14 et 15
LES SPORTS	16 à 20
LE SPORT HIPPIQUE	21 à 24
LE CARNET	25
LES ANNONCES CLASSEES	26 à 33
LES SPECTACLES	34 et 35
LA TELEVISION	36 et 37
A LA TELEVISION	38
LES JEUX	39
LA METEO, L'HOROSCOPE	40
LE LOTO, LE KENO	11

Les informations départementales et la circulation sont en cahier central.